

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
ARRONDISSEMENT NANTES	CONSEIL MUNICIPAL
CANTON SAINT-HERBLAIN II	8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six le jeudi huit octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du deux octobre deux mil vingt-six, sous la présidence de Sébastien ARROUËT, Maire.

Etaient présents :

Mme Elodie RAGUIN, M. Dominique FOLLUT, Mme Sandrine FOUILLÉ, M. Damien LE ROUX, Mme Gaëtane THOMAS-TINOT, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Éliseo BASTARD, Mme Moïra ASSES, M. Florent THOMAS, Mme Stéphanie LE GOFF, M. Bernard GIUMELLI, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Laure PALISSE, M. Arnaud CHAGNEAU, Mme Estelle DE PLINVAL, M. François OILLIC, Mme Stéphanie LEFEBVRE, M. Bertrand DESSIRIER, Mme Aurélie LACROIX, Mme Mathilde LALART, M. Alban VARUTTI, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Dominique VIGNAUX, Mme Armelle CHABIRAND, M. André NYAMSI, Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, M. Thierry GUISNEL, Mme Valérie DREYFUS, M. Christophe ANGOMARD

Absent ayant donné pouvoir :

Mme Emmanuelle BÉTY	donne procuration à	M. Damien LE ROUX,
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN
Mme Charline TANGUY	donne procuration à	M. Bernard GIUMELLI
M. Armel PÉDRON	donne procuration à	M. Éliseo BASTARD

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Bertrand DESSIRIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

14. Rentrée scolaire 2026

Madame Sandrine FOUILLÉ rapporte :

Pour cette rentrée 2026-2027, la commune d'Orvault comptabilise **2 038 élèves dans les 8 groupes scolaires publiques**, 322 élèves à l'école privée Saint-Joseph et 16 élèves à l'école Diwan, **soit au total 2 376 élèves scolarisés sur le territoire, allant de la TPS au CM2** (voir détail en annexe).

Pour ce qui relève de l'enseignement secondaire, le collège Jean-Rostand comptabilise en cette rentrée 701 élèves (-11 élèves) et le lycée Nicolas-Appert 1 196 élèves (+ 16 élèves).

A la suite des mesures de carte scolaire, 4 classes ont fait l'objet d'une décision de fermeture (voir détail en annexe) et 5 ouvertures ont été validées dont 1 classe à l'école élémentaire de la Salentine et 4 classes pour la nouvelle école Simone-Veil. Au total, les enfants scolarisés dans les écoles publiques orvaltaises sont répartis dans 92 classes.

I. LES NOUVEAUTES DE CETTE RENTREE SCOLAIRE

La rentrée 2026 est marquée par plusieurs nouveautés :

- **Un redécoupage de la circonscription** au sein de laquelle s'inscrivent les écoles orvaltaises. Cette nouvelle circonscription regroupe 3 communes : Orvault, Couëron et Sautron. Elle est placée sous la responsabilité de Madame SAINT-ROCH, Inspectrice de l'Education nationale.
- **L'ouverture d'un nouveau groupe scolaire.** Inaugurée fin août, l'école primaire Simone-Veil (8^{ème} groupe scolaire public du territoire) a été conçue pour répondre à l'évolution démographique et au dynamisme immobilier identifié sur le secteur de la route de Rennes, avec une capacité d'accueil globale de 8 classes. Sa construction s'est accompagnée d'une modification des périmètres scolaires, en adéquation avec les enjeux de mixité sociale et d'équilibre dans la répartition des élèves au sein des établissements scolaires.

Associée à la création d'une nouvelle salle associative, ces équipements publics offrent aux habitants un lieu de scolarisation en proximité et des espaces propices à renforcer l'animation et les rencontres au sein du quartier.

Du point de vue architectural, les bâtiments ont été pensés pour affronter le défi du changement climatique et assurer à ses usagers un haut niveau de confort (traitement acoustique, système de ventilation...) tout en limitant les consommations énergétiques (cf. matériaux biosourcés, chaufferie bois et panneaux photovoltaïques).

D'un point de vue éducatif et pédagogique, les espaces intérieurs ainsi que la cour d'école ont été conçus en concertation avec les enseignants et les agents municipaux afin de s'adapter aux pratiques pédagogiques actuelles, faciliter les décroissements durant le temps scolaire, permettre de faire classe dehors et répondre aux enjeux d'inclusion. La cour, ludique et végétalisée, s'est développée autour d'un chêne majestueux, et a été aménagée pour être accessible à tous, favoriser la mixité, l'égalité filles-garçons et les jeux de coopération, d'imagination et de motricité.

Enfin, pour ce qui relève de la restauration, la Ville a fait appel à un prestataire local reconnu pour la qualité de sa cuisine « fait-maison », privilégiant les produits locaux et pour son engagement dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette organisation a vocation à être temporaire, le temps que la future cuisine centrale co-portée avec les villes de Saint-Herblain et de la Chapelle-sur-Erdre soit mise en service.

- **La nomination de nouvelles directions d'école :**
 - Groupe scolaire Simone-Veil : Madame VITOUR
 - Ecole élémentaire Bois-Saint-Louis : Madame DURMUS
 - Ecole élémentaire Emile-Gibier : Madame MAHE

- Ecole élémentaire Bois-Saint-Louis : Madame DURMUS
- Ecole élémentaire Emile-Gibier : Madame MAHE
- Ecole élémentaire Pont-Marchand : Madame CHAZEAU
- Ecole maternelle Vieux-Chêne : Madame MAUMENEE

Chaque école, au regard de son contexte, des besoins des élèves et de son environnement, est accompagnée par les services de la Ville, dans une logique d'équité entre les familles orvaltaises. Dans ce cadre, il convient de noter l'attention toute particulière portée par la municipalité à la préparation de la rentrée scolaire au sein de l'école Bois Saint-Louis élémentaire. Le dialogue avec le Directeur Académique des Services de l'Education nationale a permis, dans une approche partagée, de maintenir les 7 classes, offrant ainsi pour cette année 2026-2027 des effectifs réduits dans chaque classe et un accompagnement renforcé pour répondre aux enjeux du quartier. Par ailleurs, les services de la Ville se sont investis pour améliorer le cadre de vie au sein de l'école et sécuriser le stationnement des vélos :

- Rangement au sein de plusieurs salles, réaménagement de la bibliothèque et nouveaux affichages ;
- Création d'un billodrome ;
- Pose de panneaux décoratifs sur le grillage de l'école en impliquant les enfants dans la démarche ;
- Déplacement de la clôture et création d'un parking à vélo au sein de la cour d'école élémentaire.

Enfin, dans l'optique d'améliorer le confort des enfants et des professionnels dans les groupes scolaires, différents chantiers ont été engagés rapidement, parmi lesquels la pose de films solaires de protection sur les vitres les plus exposées des écoles élémentaires du Pont-Marchand et de la Ferrière.

II. LES DEFIS A RELEVER

Les effets du changement climatique, soulignés par les derniers épisodes de canicule exigent des collectivités locales de se mobiliser afin de répondre de manière ambitieuse et structurée aux effets constatés sur les personnes (enfants et adultes) dans les écoles, mais aussi plus largement dans les équipements publics. Relever un tel défi implique de porter un plan d'action décliné autour de solutions à court, moyen et long terme.

Afin de travailler plus particulièrement sur l'adaptation des écoles au changement climatique et préserver ainsi les conditions de travail et d'apprentissage par forte chaleur, la municipalité a initié dès le mois de juin une démarche intitulée « **Quelle école entre 2027 et 2037 ?** ». Celle-ci s'engagera à l'automne 2026 avec un Comité des Parents et en associant les professionnels présents au quotidien dans les écoles pour définir le plan d'action à mettre en œuvre.

Par ailleurs, dans le courant de l'été, des travaux et des achats complémentaires ont été effectués (30 ventilateurs et 41 climatiseurs, qui s'ajoutent aux 51 équipements précédemment achetés au printemps 2026), pour lesquels la Ville sollicitera le concours financier d'EDF France. Le montant de l'aide financière sollicitée s'élève à 25 226 euros, soit 64 % du montant des investissements réalisés cet été.

En parallèle et de manière complémentaire, la Municipalité prévoit de poursuivre sur ce mandat la végétalisation des cours d'école, avec en premier lieu une réflexion en 2026-2027 sur la cour d'école élémentaire Pont-Marchand articulée avec le bâti scolaire. Cette démarche pourra s'appuyer sur l'évaluation des précédents projets de végétalisation des cours d'école, dont l'analyse est en cours de finalisation.

Enfin, la sécurisation des locaux scolaires par la pose de films occultants (cf. Plan Particulier de Mise en Sécurité) s'est effectuée durant l'été à la Salentine élémentaire et au Bois Raguenet, et sera poursuivie afin de répondre aux enjeux de sécurisation des écoles.

III. BIEN GRANDIR A ORVAULT

L'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté sont essentiels au bien grandir. C'est pourquoi la municipalité engage en cette rentrée scolaire la création d'un Conseil Municipal des Enfants, qui permettra de :

- Faire le lien entre la vie de l'école et celle de la commune ;
- Donner la parole aux enfants et les consulter sur des sujets d'intérêt général pour le territoire ;
- Recueillir leur réflexion, leur propre expérience, et récolter des propositions afin de penser la Ville à hauteur d'enfants ;
- Inclure les enfants dans la mise en œuvre de l'action communale.

D'autres projets s'engageront et/ou se poursuivront aussi sur cette année scolaire, visant à garantir le bien-être des enfants au quotidien et renforcer la dimension inclusive des accueils municipaux :

- Elaboration d'un plan de formation structuré autour de l'inclusion des élèves en situation de handicap et à besoins particuliers ;
- Identification et formation au sein de chaque groupe scolaire d'un animateur référent autour de l'éducation à la vie affective et relationnelle ;
- Identification et formation au sein de chaque groupe scolaire d'un animateur référent autour des compétences psychosociales,
- Renforcement du dispositif de prévention et de protection de l'enfance.

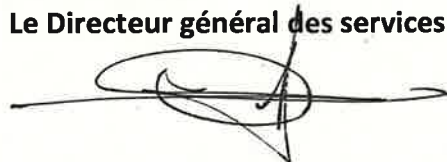
INFORMATION

Sur proposition de la commission Enfance, jeunesse, culture et sport et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2026-2027.

Extrait certifié conforme
Orvault, le 9 octobre 2026

Pour le Maire
Le Directeur général des services



Laurent DELBECQUE

Le secrétaire de séance



Bertrand DESSIRIER

Rendu exécutoire
Par télétransmission en Préfecture le : 13 OCT. 2026
Et par publication le : 13 OCT. 2026

Annexe – Chiffres clés de la rentrée scolaire

LES MESURES DE CARTE SCOLAIRE

– **4 fermetures de classe :**

- 1 classe - maternelle Vieux Chêne,
- 1 classe - maternelle Pont-Marchand,
- 1 classe - élémentaire Pont Marchand,
- 1 classe – groupe scolaire Bois Raguenet

– **5 ouvertures de classe :**

- 1 classe - élémentaire Salentine
- 4 classes – groupe scolaire Simone-Veil

LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE PREMIER DEGRE

- **2 038 élèves dans le public répartis en 92 classes => -1,73% par rapport à la rentrée scolaire 2025/2026 (- 36 élèves)**
- **322 élèves dans le privé sous contrat d'association avec l'Etat répartis en 12 classes => + 0,62% par rapport à la rentrée scolaire 2025/2026 (+ 2 élèves)**
- **16 élèves dans le privé hors contrat d'association avec l'Etat (école DIWAN Orvault) - 1 classe => + 9 élèves par rapport à l'effectif constaté en janvier 2026 à l'ouverture de l'école.**

Synthèse des effectifs dans les écoles publiques orvaltaises :

ECOLES	2025/2026	2026/2027	Variation	Variation en %
Vieux Chêne maternelle	140	113	-27	-19.28 %
Pont Marchand maternelle	103	88	-15	-14.56 %
Salentine maternelle	112	90	-22	-19.64 %
Simone-Veil maternelle	/	46	/	/
Emile-Gibier maternelle	80	83	+3	+3.75 %
Ferrière maternelle	142	140	-2	-1.41 %
Bois St-Louis maternelle	86	76	-10	-11.62 %
Bois Raguenet maternelle	86	56	-30	-34.88 %
Total Maternelles Publiques	749	692	-57	-7.61 %
Vieux Chêne élémentaire	251	239	-12	-4.78 %
Pont Marchand élémentaire.	185	205	+20	+10.81 %
Salentine élémentaire.	170	183	+13	+7.64 %
Simone-Veil élémentaire.	/	56	/	/
Emile-Gibier élémentaire.	168	163	-5	-2.97 %
Ferrière élémentaire.	254	255	+1	+0.39 %
Bois St-Louis élémentaire.	144	106	-38	-26.38 %
Bois Raguenet élémentaire.	153	139	/	/
Total Élémentaires Publiques	1325	1346	+21	+1.58 %
TOTAL ECOLES PUBLIQUES	2074	2038	-36	-1.73%

Synthèse des effectifs dans l'ensemble des écoles orvaltaises (publiques et privées)

		2025-2026	2026-2027	Variation	Variation en %
PUBLIC	Maternelle	749	692	-57	-7.61%
	Elémentaire	1325	1346	+21	+1.58%
	Total public	2074	2038	-36	-1.73%
PRIVE Sous contrat d'association	Maternelle	132	121	-11	-8.33%
	Elémentaire	188	201	+13	+6.91%
	Total privé sous contrat d'association	320	322	+2	+0.62%
PRIVE Hors contrat d'association	Maternelle	7	12	+5	+71.42%
	Elémentaire	/	4	+4	/
	Total privé hors contrat d'association	7	16	+9	+128,57%
Nombre total d'élèves		2 401	2376	-32	-1,33%

* ouverture en janvier 2026

LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE SECOND DEGRE

Collège Jean-Rostand :

701 élèves répartis dans 25 classes. Effectif en légère baisse par rapport à 2025/2026 (-11 élèves).

Lycée Nicolas-Appert :

1196 élèves répartis dans 47 classes. Effectifs en hausse par rapport à 2025/2026 (+16 élèves).

	2025-2026		2026-2027		Variation Effectifs	Variation en %
	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes		
LYCEE NICOLAS-APPERT						
Nombre d'élèves	1180	46	1196	47	+16	+ 1,35%
Elèves Orvaltais						
COLLEGE JEAN-ROSTAND						
Nombre d'élèves	712	25	701	25	-11	-1,57%
Elèves Orvaltais	680					